

*A GENÈVE***M. Eric Martin, membre honoraire du CICR**

M. Eric Martin ayant quitté, à la fin du mois de juin, la présidence du Comité international qu'il assumait depuis juillet 1973<sup>1</sup>, le CICR l'a nommé membre honoraire. C'est dans sa séance du 30 juin qu'il lui a conféré ce titre, et lui a exprimé sa gratitude pour la distinction et le dévouement avec lesquels il a présidé l'institution: il accomplit d'importantes missions dans différents pays et ne cessa d'œuvrer pour que soit respecté toujours davantage, dans des situations difficiles, le signe de la croix rouge, symbole d'humanité.

C'est M. Roger Gallopin, président du Conseil exécutif, qui s'est fait l'interprète du CICR, et il a prononcé les paroles que voici:

*Parmi les membres de notre Assemblée, je suis celui qui, en raison de ses fonctions, a eu le privilège d'établir des contacts presque quotidiens avec vous depuis le début de votre mandat. Au moment où celui-ci va prendre fin, il m'appartient donc de vous apporter l'hommage et le témoignage qui vous sont dus.*

*Auparavant, il convient de rappeler qu'il y a trois ans, M. Pierre Micheli et moi-même avons été chargés par l'Assemblée de vous rendre visite pour tenter de vous convaincre d'accepter la présidence du Comité international qui venait de vous être offerte par M. Petitpierre, parlant au nom du Comité international unanime. Très hésitant, vous étiez surpris par cette offre que rien ne laissait prévoir — vous estimiez manquer de la préparation nécessaire — bref, vous auriez jugé souhaitable d'être membre du CICR*

---

<sup>1</sup> Voir *Revue internationale*, juin 1976.

*avant d'assumer, à l'improviste, la charge suprême. En outre, le système de la présidence à deux échelons ne correspondait pas à votre conception, ni d'ailleurs à votre tempérament.*

*Néanmoins, après un bref temps de réflexion, vous avez décidé de répondre affirmativement à notre appel. Cela sans tenir compte de vos convenances personnelles, mais avec le seul souci de servir l'institution qui vous réclamait.*

*Les sacrifices que vous avez consentis n'auront heureusement pas été vains, puisque, aujourd'hui, vous avez la satisfaction de constater qu'une œuvre importante, largement positive et combien utile pour les bénéficiaires, a pu être réalisée sous votre présidence durant une période particulièrement agitée de la vie internationale et qui a exigé du CICR des efforts persévérants.*

*Vous avez inspiré et animé cette œuvre, vous l'avez soutenue de votre autorité souriante mais ferme. Il fallait, pour cela, une qualité, un trait de caractère, qui vous distingue particulièrement: un esprit toujours à la recherche de solutions positives et qui refuse d'emblée d'envisager la possibilité d'un échec, maintenant ainsi entière la conviction nécessaire à la réussite.*

*Ces trois années de votre présidence seront donc durablement marquées par tout ce qui fut accompli grâce à vous, grâce à la conception très élevée que vous aviez de votre mission et de celle de l'institution. Mais ces trois années ne sont qu'une étape. En effet, vos collègues, à l'unanimité, ont décidé de vous nommer membre honoraire du Comité international, en espérant que vous ferez un large usage de votre droit de participer aux séances de l'Assemblée, faisant de la sorte bénéficier celle-ci encore longtemps de vos précieux avis.*

*Il n'est donc pas question de prendre congé de vous, aujourd'hui, mais, bien au contraire, de vous donner rendez-vous pour nos sessions prochaines auxquelles nous comptons vous retrouver. Enfin pour vous témoigner nos sentiments de manière tangible, l'Assemblée a décidé de vous offrir un souvenir que j'ai l'honneur de vous remettre, avec l'expression de notre reconnaissance et de notre affection.*